

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE ABRI PLUS – PLACE CLAUDE DEBUSSY - TRAVAUX POUR LA POSE D'UN ABRI ARRETE N° 2024/106		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 3 mai 2024 de la société ABRI PLUS sollicitant la Ville pour la pose d'un abri prévu place Claude Debussy à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

Article 1 : La société ABRI PLUS est autorisée à réaliser, à partir du 13 mai 2024 et pour une durée de 5 jours, des travaux pour la pose d'un abri place Claude Debussy à Ifs.

Article 2 : Afin de permettre la réalisation des travaux, la circulation se fera sur une chaussée rétrécie par la mise en place d'un alternat manuel et le stationnement sera interdit aux abords du chantier.

Article 3 : La société ABRI PLUS est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.

Article 4 : Après les travaux, la société ABRI PLUS devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
- La Police Municipale d'Ifs ;
- La société ABRI PLUS ;
- Caen la mer – service de collecte des déchets ;
- KEOLIS ;
- Le SDIS.

Fait à Ifs, le 3 mai 2024



Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,

Thierry RENOUF